

Offre n°261380

Informations générales

Etablissement : 0755890V – SORBONNE UNIVERSITE

Numéro dans le SI local :

Corps : MAITRE DE CONFERENCES

Article de référence : 29

Section(s) : 07 - Sciences du langage - 08 - Langues et littératures anciennes - 09 - Langue et littérature françaises - 10 - Littératures comparées - 11 - Etudes anglophones - 12 - Etudes germaniques et scandinaves - 13 - Etudes slaves et baltes - 14 - Etudes romanes - 15 - Langues, littératures et cultures africaines, asiatiques ... - 16 - Psychologie et ergonomie - 17 - Philosophie - 18 - Archit., arts appliqués, plastiques, spectacle, musique ... - 19 - Sociologie, démographie - 20 - Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire - 21 - Histoire, civilisation, archéo. et art des mondes anciens... - 22 - Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes... - 23 - Géographie physique, humaine, économique et régionale - 24 - Aménagement de l'espace, urbanisme - 70 - Sciences de l'éducation et de la formation - 71 - Sciences de l'information et de la communication - 72 - Epistémologie, histoire des sciences et des techniques - 73 - Cultures et langues régionales - 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Etat du poste : Vacant

Calendrier du poste

Type de campagne : Synchronisée

Date de prise de fonctions du poste : 01/09/2026

Date de publication du poste : 03/03/2026

Ouverture des candidatures : 03/03/2026 10:00, heure de Paris

Clôture des candidatures : 03/04/2026 16:00, heure de Paris

Profil du poste

Description du poste (Français) : Lettres, langues et sciences humaines et sociales

Description du poste (Anglais) : Literature, languages, and humanities and social sciences

Domaine(s) et sous-domaine(s) de recherche EURAXESS : Geography - Communication sciences -

Information science - Literature - Educational sciences - Language sciences - Cultural studies - History -

Philosophy - Arts - Other

Enseignement

Composante principale : Une des composantes de la Faculté des Lettres

Adresse : Un ou plusieurs des campus de la Faculté

Complément d'adresse :

Code postal : 75005

Ville : Paris

Pays : FRANCE

Recherche

Laboratoire(s) : 199213482U - EA - 1498 - GRIPIC - Groupe de recherches interdisciplinaires sur les processus d'information et de communication - 0755890V - 199814084X - EA - 2557 - UR2557 - CENTRE D'ETUDES MEDIEVALES ANGLAISES - 0755890V - 199814088B - EA - 2561 - UR CRIMIC - Centre de recherches interdisciplinaires sur les mondes Ibéri-américains contemporains - 0755890V - 200212727E - UMR - 8061 - CRPA - Centre Léon Robin de recherche sur la pensée antique - 0755890V - 199814092F - EA - 2565 - UR 2565 - CENTRE DE RECHERCHE SUR L'EXTREME-ORIENT - 0755890V - 199812927P - UMR - 8599 - CELLF - Centre d'étude de la langue et des littératures françaises - 0755890V - 201420766R - UMR - 8224 - EUR'ORBEM - Cultures et sociétés d'Europe orientale, balkanique et médiane - 0755890V - 201420822B - EA - 7332 - CeLiSo - CENTRE DE LINGUISTIQUE EN SORBONNE - 0755890V - 200214825K - EA - 3550 - UR3550 - Centre d'Histoire du XIXe siècle - 0755890V - 200412806G - UMR - 8150 - Centre André Chastel : Laboratoire de recherche en histoire de l'art - 0755890V - 200214827M - EA - 3552 - UR 3552 - METAPHYSIQUE : HISTOIRES, TRANSFORMATIONS, ACTUALITE - 0755890V - 200615327N - EA - 4081 - UR 4081 - Rome et ses Renaissances : arts, archéologie, littérature et philosophie - 0755890V - 200615330S - EA - 4085 - VALE - VOIX ANGLOPHONES : LITTÉRATURE ET ESTHÉTIQUE - 0755890V - 200214826L - URI - CeRAP - CENTRE DE RECHERCHE SUR L'AMERIQUE PREHISPANIQUE - 0755890V - 200612819M - UMR - 8167 - OMTA - Orient et Méditerranée, textes - archéologie - histoire - 0755890V - 199213479R - EA - 1491 - UR1491 - Edition, Interprétation et traduction des textes anciens - 0755890V - 199213481T - EA - 1496 - ELCl - Équipe Littérature et Culture italiennes - 0755890V - 201019031X - EA - 4509 - EA4509 - SENS, TEXTE, INFORMATIQUE, HISTOIRE - 0755890V - 201019162P - EA - 4510 - CRLC - CENTRE DE RECHERCHE

EN LITTÉRATURE COMPAREE - 0755890V - 199812924L - UMR - 8596 - CRM 8596 - Centre Roland Mousnier
- 0755890V - 199812926N - UMR - 8598 - GEMASS - Groupe d'étude des méthodes de l'analyse
sociologique de la Sorbonne - 0755890V - 200212794C - UMR - 8138 - SIRICE - Sorbonne, identités,
relations internationales et civilisations de l'Europe - 0755890V - Tous les laboratoires rattachés à
Sorbonne Université et notamment la Faculté des Lettres

Coordonnées du service – contact(s) établissement

Contact : Mme BEMBA Jornelia

Adresse électronique : jornelia.bemba@sorbonne-universite.fr

Numéro de téléphone : +33140463140

Informations pratiques

Lien :

Faculté des Lettres		
Composantes : l'une des UFR de la Faculté des Lettres	Localisation : Campus de la Faculté des Lettres	
Identification de l'emploi		
Numéro de l'emploi : non renseigné	Section(s) CNU : des groupes 3 et 4 "lettres et sciences humaines" et du groupe 12 "pluridisciplinaire"	
Numéro Odyssee : 261380		
Nature de l'emploi : Maître ou Maîtresse de conférences		
Article de recrutement : 29		
Etat du poste : vacant		
Profil		
Lettres, langues et sciences humaines et sociales		
Titre et résumé du poste en anglais		
Literature, languages, and humanities and social sciences		
Euraxess Research Field		
Arts, Cultural studies, Communication sciences, Educational sciences, Geography, History, Information science, Language sciences, Literature, Philosophy, and Other		
Enseignement		
Au sein d'un ensemble interdisciplinaire de rang international, la Faculté des Lettres de Sorbonne Université propose une offre de formation unique alliant des disciplines rares et de nombreuses filières spécialisées. Elle s'étend à l'ensemble des domaines des lettres, classiques et modernes, de l'analyse du discours et de la communication, des langues et civilisations étrangères, la linguistique, la philosophie, la sociologie, l'histoire, la géographie, l'histoire de l'art et l'archéologie, la musicologie, les sciences de l'information et de la communication, les sciences de l'éducation et la formation des enseignantes et enseignants. Cette diversité facilite les passerelles entre formations ainsi que l'interdisciplinarité, et des parcours spécialisés en lien avec d'autres sciences dont la médecine. Le poste est ainsi ouvert dans ces disciplines des sections CNU des groupes 3 et 4 "lettres et sciences humaines" et du groupe 12 "pluridisciplinaire". La personne recrutée interviendra dans les enseignements de l'UFR à laquelle elle sera rattachée, dans les thématiques fortes de ses départements de formation, en Licence et Master. Elle participera activement à la mise en œuvre de nouvelles méthodes pédagogiques et au développement de nouveaux enseignements interdisciplinaires et disciplinaires en lettres, langues, sciences humaines et sociales.		
Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement		
La personne recrutée s'impliquera dans la conception et l'animation d'enseignements, en appui sur la recherche, permettant l'acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences pour un public varié, dans une démarche de formation tout au long de la vie. Elle participera aux travaux de l'équipe pédagogique rassemblant les professionnels (intervenants, personnels de soutien) impliqués dans un programme/cursus.		
Recherche		
L'activité de recherche se déroulera au sein d'un des structures de recherche rattachées à la Faculté des Lettres. Il est attendu de la personne recrutée qu'elle présente un projet de recherche qui s'intègre dans les thèmes de recherche de l'équipe de recherche d'accueil, ou qui vienne les compléter. Les recherches multidisciplinaires ou en lien avec d'autres UFR seront également appréciées. La personne recrutée devra également démontrer ses aptitudes à communiquer ses travaux de recherche au plus grand nombre à travers des opérations de diffusion scientifique..		
Intitulé du laboratoire	Sigle (UMR,)	N°
Une des unités de recherche de Sorbonne Université selon le profil de la personne recrutée		

Modalités de mise en situation professionnelle

Pas de mise en situation.

Exposition aux risques professionnels et zone à régime restrictif

Exposition aux risques professionnels : ☒ Non

Contacts

Recherche et enseignement

UFR d'études anglophones :	Florence Bourgne
UFR d'études arabes et hébraïques :	Eric Gautier
UFR d'études germaniques et nordiques :	Olivier Agard
UFR d'études ibériques et latino-américaines :	Corinne Mence-Caster
UFR d'études italiennes :	Davide Luglio
UFR d'études slaves :	Pierre Gonneau
UFR de grec :	Claire Le Feuvre
UFR d'histoire :	Béatrice Caseau
UFR d'histoire de l'art et d'archéologie :	Benjamin Mutin
UFR de langue française :	Philippe Monneret
UFR de langues étrangères appliquées :	Hans Stark
UFR de latin :	Alexandre Grandazzi
UFR de littérature française et comparée :	Jean-Christophe Abramovici
UFR de philosophie :	Jean-Baptiste Rauzy
UFR de géographie et aménagement :	Denis Mercier
UFR de musique et musicologie :	Adrien Bourg
UFR de sociologie et informatique pour les sciences humaines :	Pierre Demeulenaere
INSPE :	Alain Frugière
CELSA :	Pascal Froissart

Consignes à respecter

L'enregistrement de votre candidature et le dépôt des pièces de votre dossier se font **exclusivement sur l'application ODYSSEE du mardi 3 mars 2026, à 10 heures (heure de Paris) au vendredi 3 avril 2026, à 16 heures (heure de Paris)**, accessible à partir du lien ci-après :

<https://sso-odyssee.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée sera déclaré irrecevable.

Aucune pièce complémentaire ne pourra être acceptée à cette même date.

Conditions exigées pour candidater pour candidater

Ce concours est ouvert exclusivement au recrutement. Il n'est pas ouvert aux fonctionnaires titulaires.

Le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié, relatif au statut des personnels enseignants chercheurs ouvre **la possibilité de recruter dans le corps des maîtres de conférences des bénéficiaires de l'obligation d'emploi** au titre du décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique de l'Etat **lorsque leur handicap a été jugé compatible avec l'emploi postulé.**

Justifier de la qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi ([Article L5212-13 du Code du travail](#)) :

- travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées mentionnée à l'article L. 146-9 du code de l'action sociale et des familles ;
- victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 % et titulaires d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire ;
- titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain ;

- bénéficiaires mentionnés à l'article L. 241-2 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ;
- bénéficiaires mentionnés aux articles L. 241-3 et L. 241-4 du même code ;
- titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service ;
- titulaires de la carte "mobilité inclusion" portant la mention "invalidité" définie à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles ;
- titulaires de l'allocation aux adultes handicapés.

Diplôme :

- Doctorat ou habilitation à diriger des recherches, doctorat d'État, doctorat de troisième cycle, diplôme de docteur ingénieur.
- Ou, pour les titulaires de diplômes universitaires, qualifications et titres de niveau équivalent : dispense de la possession du doctorat par le CNU.
- Ou, pour les candidats exerçant une fonction d'enseignant-chercheur, d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un établissement d'enseignement supérieur d'un État autre que la France, titulaires de diplômes universitaires, qualifications et titres de niveau équivalent : dispense de la possession du doctorat par le conseil académique ou, dans les établissements non dotés d'un conseil académique, le conseil scientifique ou l'organe en tenant lieu.

- Qualification :

Inscription sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences ou de professeur des universités établie par le CNU (la validité de la qualification est appréciée à la date de clôture des inscriptions au concours).

Pour les personnes candidates exerçant, ou ayant cessé d'exercer depuis moins de 18 mois, une fonction d'enseignant-chercheur, d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un établissement d'enseignement supérieur d'un État autre que la France, une demande de dispense de qualification pourra être présentée au conseil académique en formation restreinte.

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces ci-après, exigées par la réglementation en vigueur ([Arrêté du 6 février 2023](#) modifié relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, des professeurs des universités et des chaires de professeurs juniors, [notamment son article 12](#)), au format PDF :

- pièce d'identité recto/verso avec photographie lisible ;
- diplôme : doctorat, HDR, ou équivalent ;
- rapport de soutenance du diplôme produit ou, si le diplôme a été soutenu dans une université hors de France, une attestation de l'établissement certifiant qu'aucun rapport de soutenance n'a été établi. Si le diplôme a été soutenu dans une université française et que vous n'êtes plus en possession du rapport de soutenance, vous produirez une attestation sur l'honneur et une attestation de l'établissement certifiant de l'indisponibilité du document ;
- présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;
- exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et que vous avez l'intention de présenter à l'audition, sans excéder six documents ;
- document justifiant de la qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi ([Article L5212-13 du Code du travail](#)) : document en cours de validité au moment de la signature du contrat (la validité doit concerner toute la période du contrat soit du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027) ;
- certificat médical délivré par un médecin généraliste agréé compétent en matière de handicap constatant que vous n'êtes atteint d'aucune maladie ou infirmité ou que les maladies ou infirmités constatées et qui doivent être indiquées à votre dossier médical ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions postulées.

En cas de candidature :

➔ au titre d'enseignant-chercheur exerçant une fonction d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un État autre que la France, et dispensé de l'inscription sur la liste de qualification : attestation récente délivrée par l'employeur actuel mentionnant le corps d'appartenance, la durée et le niveau des fonctions exercées ([comparaison des carrières des enseignants-chercheurs de pays étrangers](#)).

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

Dérogations aux règles normales de déroulement des concours**- Aménagement d'épreuve**

Les personnes candidates, si elles sont sélectionnées pour la phase d'audition, qui souhaiteraient bénéficier d'un aménagement d'épreuve afin, notamment, d'adapter la durée et le fractionnement de l'épreuve à leurs moyens physiques ou de leur apporter les aides humaines et techniques, devront **en formuler la demande lors de leur dépôt de candidature.**

Elles devront **joindre un certificat médical daté de moins de 6 mois établi par un médecin agréé qui doit préciser la nature des aides et des aménagements nécessaires** au regard de la nature et de la durée des épreuves pour permettre à la personne candidate de composer dans des conditions compatibles avec sa situation.

Il convient de **prendre rendez-vous chez un médecin agréé par l'Agence régionale de Santé (ARS) de son département de domicile.** On trouve sur les sites de l'ARS de chaque département, la liste des médecins qui ont obtenu cet agrément.

Les aménagements sollicités sont mis en œuvre par l'administration sous réserve que les charges afférentes ne soient pas disproportionnées au regard des moyens, notamment matériels et humains, dont elle dispose.

- Visioconférence

Les personnes candidates, retenues par le comité de sélection pour la phase des auditions, peuvent à leur demande être entendues par visioconférence suivant les dispositions de l'arrêté du 17 novembre 2008 fixant les modalités de recours aux moyens de télécommunication pour le fonctionnement des comités de sélection et pris pour l'application de l'article 9-2 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.

Joindre une attestation de l'établissement concerné attestant que l'ensemble des conditions ci-dessous seront réunies le jour de l'audition.

La visioconférence doit se dérouler dans un des établissements suivants : établissement relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ou du rectorat de l'académie la plus proche de leur domicile, dans un autre organisme de recherche ou d'enseignement supérieur à l'étranger ainsi que dans les missions diplomatiques et les postes consulaires de la France à l'étranger.

La visioconférence ne peut être mise en place que si le système utilisé permet de garantir les conditions techniques suivantes :

- débit continu des informations visuelles et sonores ;
- sécurité et confidentialité des données transmises ;
- fiabilité du matériel utilisé et du personnel technique intervenant pour la mise en place et le déroulement de l'épreuve ;
- authentification des personnes participant à l'épreuve (candidat ou candidate et membres du comité).

Contact administratif

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le service qui traitera votre dossier du point de vue administratif, à l'adresse : lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr

Pour en savoir plus sur la campagne de recrutement des enseignants-chercheurs de Sorbonne Université, consulter le [site internet de Sorbonne Université - rubrique recrutement des enseignants-chercheurs](#)